



Réservé à l'organisation	
Dossard	
Règlement	
Licence	
Cerficat médical	

DIMANCHE 14 AVRIL 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION THUR TRAIL - MITZACH

Les 3 Vallons 49 km <input type="checkbox"/> 42 € (à partir de 20 ans)	Le Rossberg 29 km <input type="checkbox"/> 28 € (à partir de 20 ans)	La Mitzachoise 18 km <input type="checkbox"/> 18 € (à partir de 18 ans)	Le Sentier M 10 km <input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> DUO 18 € (à partir de 16 ans)
---	---	--	---

Document à envoyer impérativement avec le bulletin:

- le règlement par chèque
- pour les licenciés : photocopie de la licence FFA
- pour les non-licenciés : copie du certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (loi du 25 mars 1999).

Lot surprise offert à tous les participants

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Ski Club Ranspach à envoyer à l'adresse suivante:



BULLETIN A RETOURNER AVANT LE 09 AVRIL 2024

Mr. ZEKKOUT Alain
23 A, rue du Brand 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Nom _____ Prénom _____ Sexe F M

Club / Association _____ Date de naissance .. / .. /

Licence FFA N° _____ ou cerficat médical

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Pays _____ Nationalité _____

E-mail _____ Téléphone _____

DUO 10 Km Nom _____ Prénom _____ Sexe F M

Club / Association _____ Date de naissance .. / .. /

Licence FFA N° _____ ou cerficat médical

Je m'engage à respecter les conditions générales de participation ci-dessous :

Date : _____ Signature : _____

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION : Les inscriptions au Thur Trail sont ouvertes aux femmes et aux hommes, licenciés ou non. Limite d'âge : à partir de 20 ans pour les 3 Vallons et le Rossberg, de 18 ans pour la Mitzachoise et de 16 ans pour le Sentier M. Conformément à l'article L.231-3 du code du sport FFA

les participants licenciés doivent fournir une photo copie de leur licence en cours de validité. Les autres concurrents devront fournir un certificat médical spécifiant la non contre indication de la pratique de la course à pieds avec mention « en compétition » datant de moins d'un an au jour de l'épreuve. L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'évènement et dégage son entière responsabilité pour tout incident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve. Il incombe aux participants non licenciés, de s'assurer individuellement. Le Thur Trail aura lieu par tous temps mais en cas d'évènement majeur (tempête, intempéries...) et pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisateur ou ses représentants. Les bâtons de marche sont autorisés pour le 49km, le 29 et le 18 km. Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayant droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuellesprises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles ils pourraient apparaître. En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les accepte. L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

Inscription et renseignements en ligne : www.thur-trail.com